



# CATALOGUE DE FORMATIONS

2026

Initiations | Climatisation & froid | Habilitations/Réglementaires | Sécurité & prévention

**Entrez en formation.  
Sortez opérationnel**

☎ 03 67 34 41 01

✉ [contact.academie@espritclim.com](mailto:contact.academie@espritclim.com)

LE SAVOIR-FAIRE  
PASSE PAR L'HUMAIN !



[academie.espritclim.com](http://academie.espritclim.com)

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Découvrir l'Académie	p.03
Moyens pédagogiques	p.05
Partenariats et réseaux	p.08
Infos pratiques	p.09
Contact et accessibilité	p.10

## INITIATIONS

11

- p.12 Initiation à la climatisation
- p.13 Initiation aux bases de l'hydraulique
- p.14 Initiation aux bases de l'aéraulique

## CLIMATISATION & FROID

15

- p.16 Perfectionnement à la climatisation (PAC AIR/AIR - AIR/EAU)

## HABILITATIONS/RÉGLEMENTAIRES

17

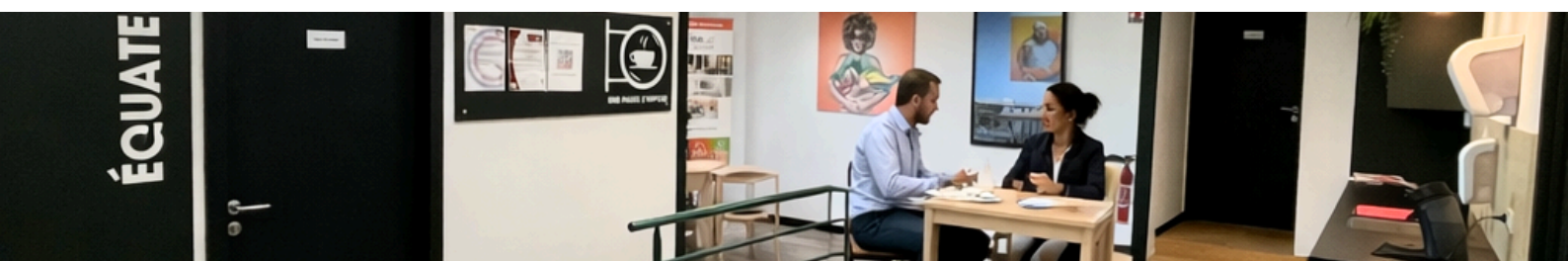
- p.18 Formation initiale : habilitation électrique
- p.19 Formation recyclage : habilitation électrique
- p.20 Manipulation des fluides frigorigènes | Attestation d'aptitude – Catégories I à IV

## SÉCURITÉ & PRÉVENTION

22

- p.23 Formation initiale : sauveteur secouriste du travail
- p.24 Formation : maintien des actualisations des compétences sauveteur secouriste du travail
- p.25 Formation : travail en hauteur/port du harnais

Inscription Financements	p.26
Conditions Générales de Vente	p.28





## DÉCOUVRIR L'ACADÉMIE

### 🕒 NOTRE HISTOIRE

Fort de **25 ans d'expérience** dans le génie climatique, son gérant, **Jean-Pierre RIDON** a développé **Esprit-Clim Groupe** autour des valeurs de **terrain et de proximité**.

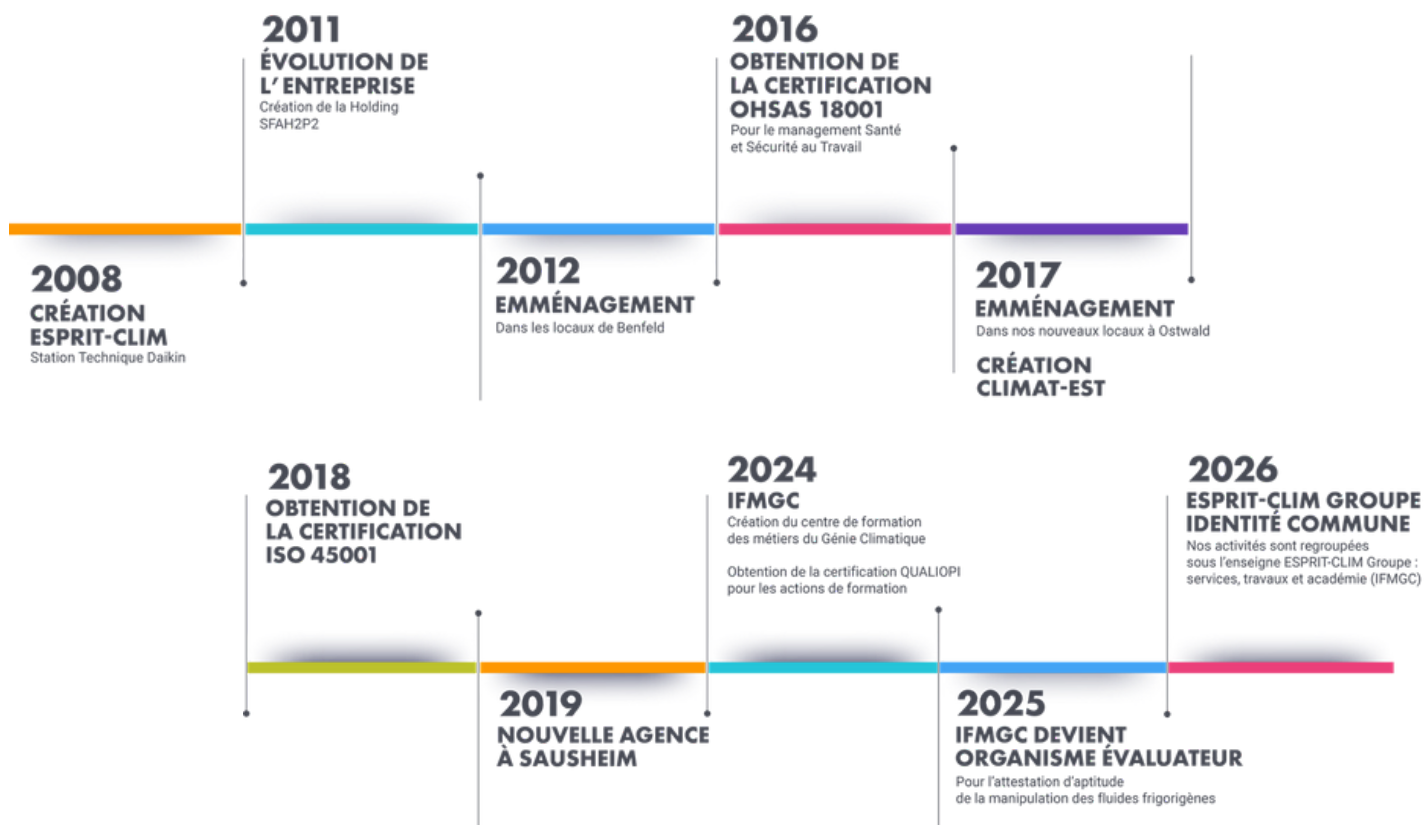
Aujourd'hui, cette expérience se prolonge avec **Esprit-Clim Académie**, institut de formation **dédié aux professionnels du secteur**.

### 🔍 AUJOURD'HUI

**Fournisseurs, fabricants, grossistes, installateurs ou techniciens. Esprit-Clim Académie** accueille et accompagne tous les professionnels tout au long de leur parcours.

Notre **expertise** et notre **volonté de transmettre les savoir-faire** ont naturellement conduit à la création de l'Esprit-Clim Académie, l'institut **dédié aux métiers du génie climatique**.

### 🕒 L'ÉVOLUTION DE NOTRE GROUPE





## NOS VALEURS

### UN APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR L'HUMAIN

Des formations **pensées pour des professionnels** de terrain, avec du concret, du dialogue et de **l'accompagnement individualisé**.

### PARTAGE ET TRANSMISSION COMME MOTEUR

Des formateurs **issus du terrain**, qui **transmettent leurs savoir-faire** et **bonnes pratiques** au plus près de la réalité des interventions.

### UNE PÉDAGOGIE QUI ÉVOLUE EN CONTINU

Contenus **actualisés**, outils numériques et **retours d'expérience terrain** pour suivre les **évolutions des métiers** et des réglementations.

### UN ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUS

Des parcours **accessibles à tous**, avec une attention particulière portée à **l'accueil, l'adaptation et l'accompagnement** des personnes en **situation de handicap**.

### UNE EXIGENCE QUALITÉ ASSUMÉE

Des **formations structurées**, évaluées et améliorées en continu, dans le **respect** des **exigences QUALIOPi**.

“Le développement de **notre savoir-faire** et des **compétences de nos collaborateurs** est notre **moteur au quotidien**”

## NOS CERTIFICATIONS

### CERTIFICATION QUALIOPi

Notre institut est **certifié QUALIOPi** au titre de la catégorie « **actions de formation** ». Cette reconnaissance officielle **atteste de la qualité** et du sérieux de nos processus. Pour les professionnels et les collectivités, cette certification **garantit l'accès à des formations conformes** aux standards nationaux, contribuant à la réussite de vos projets.



### ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Notre **centre est agréé** pour la délivrance de l'attestation d'aptitude à la **manipulation des fluides frigorigènes**. Cette reconnaissance s'inscrit dans une **démarche structurée et réglementaire**, permettant à nos apprenants d'accéder à une **certification conforme aux exigences** en vigueur, indispensable à l'exercice des **métiers du froid et du génie climatique**.





## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### 👤 L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE



GÉRANT

Jean-Pierre RIDON



ÉQUIPE FORMATEURS

Jean-Baptiste DELHAY



SÉBASTIEN RAETH



RÉFÉRENT HANDICAP

Nadine ALLEIN



ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE

Olga EPANOVA



ASSISTANTE COMPTABLE

Clémence BREVAL

### ⚙️ ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

#### 👍 BIENVENUE CHEZ ESPRIT-CLIM ACADEMIE

Avec ses **280 m<sup>2</sup> d'infrastructures modernes** et fonctionnelles, notre institut vous propose un **cadre idéal pour la montée en compétence**. Un agencement réfléchi, des **équipements de qualité et des ressources adaptées** sont à votre disposition pour **vous accompagner dans votre projet**.





## CÔTÉ THÉORIQUE : 2 SALLES SPACIEUSES ET CONNECTÉES

### CAPACITÉ

Chaque salle peut accueillir jusqu'à 12 apprenants.

### ÉQUIPÉES DE 2 ÉCRANS INTERACTIFS TACTILE

C'est l'idéal pour vos sessions de formation ou d'échanges collaboratifs !

- ✓ Des **écrans tactiles** avec **Android** intégré
- ✓ Une **interface utilisateur intuitive** et **personnalisable**
- ✓ Permet une **écriture fluide** identique à un tableau Veleda : **annotez et dessinez**
- ✓ Pilotez votre **PC depuis l'écran** avec un simple câble USB-C

## DÉCOUVREZ NOS SALLES À THÈME



## CÔTÉ PRATIQUE : UN PLATEAU TECHNIQUE PROFESSIONNEL DE 160 M<sup>2</sup>

- ✓ Entièrement dédié aux travaux pratiques
- ✓ Plateau conçu pour accueillir jusqu'à 14 stagiaires
- ✓ Espaces modulables permettant différentes configurations pédagogiques
- ✓ Conditions de travail proches de celles rencontrées en milieu professionnel

### L'OBJECTIF...

Cet espace offre une **immersion pratique** grâce à la **manipulation directe des équipements**, sous l'encadrement de **formateurs expérimentés** issus du terrain alliant **expertise technique** et **situations réelles**.





## UN ESPACE DE FORMATION POLYVALENT ET MODULAIRE

- Chambres froides pédagogiques
- Systèmes mono et bi-splittés mobiles
- Plateforme VRV complète
- CTA double flux
- Atelier électrique complet
- Atelier pratique diagnostic
- Circuit hydraulique dédié
- Matériel professionnel récent



## DES ESPACES COMMUNS PENSÉS POUR LE BIEN-ÊTRE

### UN ESPACE RESTAURATION ÉQUIPÉ

Que ce soit pour **échanger entre collègues** ou simplement **vous restaurer**, tout est **mis à votre disposition** pour faire de votre **pause repas** un moment **agréable et convivial** !



### UN ENVIRONNEMENT CONVIVAL ET FONCTIONNEL

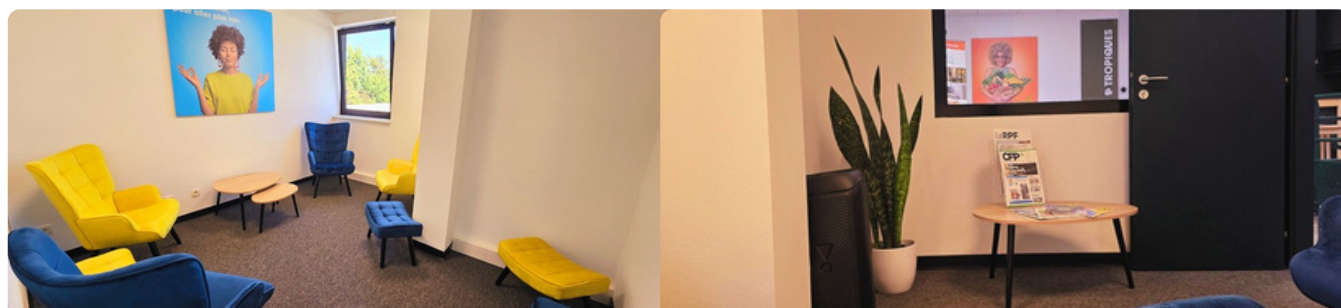
### LES ÉQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION :

- **Machine à café** : pour un bon espresso à tout moment
- **Bouilloire** : pour vos thés et boissons chaudes préférées
- **Micro-ondes** : pour réchauffer vos repas
- **Réfrigérateur** : pour conserver vos plats au frais
- **Lave-vaisselle** : pour plus de confort et de propreté

### LA SALLE DE PAUSE “ÉQUATEUR”

Besoin de vous **détendre entre deux sessions de formation** ?

La **salle « Équateur »** est un lieu chaleureux pour **se détendre, échanger** et repartir **boosté**.



### SALLE DE REPOS



## PARTENARIATS & RÉSEAUX

### UNE AVENTURE PARTAGÉE : DES PARTENAIRES DE CONFIANCE

#### DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE CONFIANCE

Parce que la **reconnaissance officielle** est essentielle, Esprit-Clim Académie **collabore avec des acteurs institutionnels** comme **France Travail, les Régions et l'Union Européenne**. Ces partenariats garantissent des formations **certifiées, accessibles** à tous grâce à des **dispositifs de financement** variés. Ils renforcent notre mission : **permettre à chacun de se former** et d'évoluer dans son métier.

#### NOS PARTENAIRES & RÉSEAUX : UNE FORCE COLLECTIVE AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

 Au-delà de nos

partenaires institutionnels, nous nous appuyons également sur un **réseau de partenaires techniques et professionnels** reconnus. Ces collaborations stratégiques **renforcent la qualité** de nos formations, **assurent leur conformité aux exigences du secteur** et garantissent à nos stagiaires un apprentissage **en phase avec les réalités du terrain** et les **évolutions technologiques** du génie climatique.



#### SÉCURITÉ, CONFORMITÉ ET EXCELLENCE TECHNIQUE

Référence nationale en **sécurité, contrôle et certification**, **APAVE** garantit à nos stagiaires des formations conformes aux **normes réglementaires** les exigeantes. Ce partenariat renforce notre engagement envers la **sécurité, la qualité des installations** et la **maîtrise des risques** dans le secteur du génie climatique.



#### MATÉRIAUX ET INNOVATION CVC

Acteur majeur de la **distribution de matériel de chauffage**, de climatisation et de plomberie, **SIEHR nous soutient** dans la mise à disposition **d'équipements récents et performants**. Grâce à cette collaboration, nos stagiaires s'exercent sur des **technologies actuelles** et développent des **compétences** directement **transférables** en entreprise



#### EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

**Partenaire historique** de la formation en **génie climatique**, la **COPFI accompagne** dans la mise en œuvre de **solutions pédagogiques** concrètes pour les **professionnels du CVC**. Son expertise en **gestion et en conseil technique** nous permet d'offrir des formations toujours plus **adaptées aux réalités du terrain** innovantes et performantes.



#### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET SOLUTIONS DURABLES

**Partenaire engagé** du génie climatique, **POMPAC** confie à notre Académie la **formation de ses collaborateurs** pour renforcer leurs **compétences techniques** **équipes réglementaires**. Nos **accompagnent leurs techniciens** sur les thématiques clés de la **pompe à chaleur**, de la **maîtrise énergétique** et de la **sécurité des installations**.


## INFOS PRATIQUES


### ACCÈS ET STATIONNEMENT

#### BIENVENUE CHEZ ESPRIT-CLIM !

Notre institut se situe dans la 1ère allée tout droit, 2ème entrée à gauche, **bâtiment C**

 Le centre de formation est **accessible aux personnes à mobilité réduite**.

 Vous avez **accès à notre parking**, le long du bâtiment. Merci de **laisser libres les places réservées « CAR », à l'avant de la copropriété** et de vous **garer en marche arrière** (conformément à la norme ISO 45001).

 **Stationnement interdit sur le trottoir**, sous peine d'amende (voir photo : stationnement extérieur) **Si le parking est complet**, vous pouvez également vous garer **à l'extérieur, le long du trottoir**.



 À **10 min à pied de l'arrêt TER « Graffenstaden »** sur la ligne Strasbourg - Sélestat

 À **2 min à pied de l'arrêt de bus « Leroy Merlin »** ligne 13, C1

 À **20 min à pied de l'arrêt de tram « Bohrie »** sur la ligne B Hoenheim Gare - Lingolsheim/Tiergartel

### RESTAURATION

Nos locaux sont situés **à proximité de la zone commerciale de La Vigie**, où vous trouverez de nombreux points de **restauration rapides ou traditionnels**, selon vos préférences culinaires.

Notre centre est **équipé d'un espace de « Pause »** (tables, réfrigérateur, micro-onde, vaisselle...). Il vous est donc également possible de **prendre sur place un repas tiré du sac** ou acheté à proximité.

#### PETITE SÉLECTION DE RESTAURANTS

**BISTRO DE LA VIGIE**  
9 rue Pierre et Marie Curie,  
67540 Ostwald  
**03 88 31 88 56**

**L'AK VIGIE**  
2 rue du Maréchal Foch,  
67540 Ostwald  
**06 19 25 32 61**

**AYUTTHAYA**  
1 Pt rue de l'Industrie,  
67118 Geispolsheim  
**03 88 79 46 82**

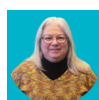
**PIZZERIA CHEZ MICHEL**  
122 rue du Maréchal Foch,  
67540 Ostwald  
**03 88 65 10 00**

## CONTACT ET ACCESSIBILITÉ

### LES CONTACTS



**Olga EPANOVA**  
Assistante RH et Formation  
☎ 03 90 57 50 00



**Nadine ALLEIN**  
Resp. Administratif, RH, Formation et Pilote Sécurité  
Référént Handicap  
☎ 03 90 57 50 00

### HANDICAP & ACCESSIBILITÉ

**Esprit-Clim Académie**, institut de formation du **groupe ESPRIT-CLIM**, s'engage à accueillir **sans discrimination les personnes en situation de handicap** et à garantir **l'égalité d'accès à ses formations au plus grand nombre**, dans la mesure du possible.

### NOS OBJECTIFS ?

- ✓ Rechercher avec **chaque personne** les **aménagements raisonnables** permettant de **suivre la formation** dans les **meilleures conditions** possibles,
- ✓ Respect du **cadre réglementaire**,
- ✓ Continuité de notre **démarche qualité** (certification QUALIOPI).

### ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS ET DE NOS LOCAUX

- ✓ Nos formations **peuvent être adaptées**, dans la mesure du possible, **aux besoins liés à différents types de handicaps** (moteur, sensoriel, psychique, cognitif, mental ou troubles de santé invalidants).
- ✓ **Nos locaux** disposent de **certain aménagements facilitant l'accueil** des personnes en situation de handicap.
- ✓ Toutefois, selon la nature de votre handicap et de la formation suivie, **des limites matérielles peuvent subsister** (configuration des lieux, équipements spécifiques, etc.).

### DES QUESTIONS ? CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP

Le référent handicap est votre **interlocuteur privilégié** pour **analyser vos besoins, étudier** les possibilités **d'aménagement de votre parcours** et **vous orienter, si besoin**, vers les partenaires spécialisés.



**Nadine ALLEIN**  
☎ 03.90.57.50.00  
✉ [contact.academie@espritclim.com](mailto:contact.academie@espritclim.com)

# 01

---


## INITIATIONS

Formations **d'initiation aux concepts fondamentaux** de différentes **disciplines techniques**. L'objectif : **acquérir les bases** nécessaires pour **démarrer ou approfondir ses compétences** dans un secteur professionnel spécifique.


# FORMATION : INITIATION À LA CLIMATISATION

## Objectif de la formation :

- ✓ Acquérir les connaissances de base du fonctionnement d'un climatiseur, le fonctionnement réversible et les appareils annexes.

 Code formation : **IC**

 Durée : **1 jour (7 heures)**

 Participants : **4 à 8 personnes**

 Tarif par stagiaire : **650,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux futurs acteurs du secteur et leurs collaborateurs, des assistants d'entrepreneurs du bâtiment, des commerciaux, des fournisseurs et grossistes en équipements de climatisation, des fabricants, installateurs et techniciens...

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Des notions permettant aux participants de comprendre le fonctionnement d'un système de climatisation (mode chaud/mode froid).
- Les différentes techniques de climatisation selon les usages.
- Une bonne maîtrise des composants essentiels et des équipements d'un climatiseur.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Qu'est-ce que la climatisation ?
- ✓ Du vocabulaire technique
- ✓ Les différentes techniques de climatisation et leurs applications
- ✓ La notion de confort thermique
- ✓ Les différents éléments d'un climatiseur et son principe de fonctionnement
- ✓ Les principaux éléments d'un circuit frigorifique
- ✓ Définition de l'inverter
- ✓ Allier la théorie à la pratique à travers des ateliers
- ✓ La fonction du fluide frigorigène
- ✓ Les schémas frigorifiques : split et multi split

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Aucune compétence technique préalable requise
- ✓ Curiosité et intérêt pour la climatisation

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS





- ✓ Perfectionnement à la climatisation (PAC AIR/AIR - AIR/EAU)



# FORMATION : INITIATION AUX BASES DE L'HYDRAULIQUE

Objectif de la formation :

- ✓ Comprendre le fonctionnement d'un réseau hydraulique
- ✓ Identifier ses composants essentiels et acquérir les bases du dimensionnement, de l'équilibrage et des bonnes pratiques d'installation.

-  Code formation : **IBH**
-  Durée : **1 jour (7 heures)**
-  Participants : **4 à 8 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **700,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à toute personne débutante ou en reconversion souhaitant comprendre les bases des réseaux hydrauliques, qu'elle soit technicien, installateur, commercial ou collaborateur du secteur CVC.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Une compréhension globale du fonctionnement des réseaux hydrauliques fermés.
- L'identification des composants clés et des dispositifs de régulation et sécurité.
- Les bases du calcul de débit, des pertes de charge et des bonnes pratiques d'installation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Définition d'un réseau hydraulique et ses principales applications
- ✓ Les différents types de réseaux (ouverts, fermés, sous pression)
- ✓ Schéma de principe d'une installation hydraulique
- ✓ Étude des composants principaux
- ✓ Calcul de débit de fluide
- ✓ Détermination du diamètre de tuyauterie et vitesse de circulation
- ✓ Calcul et lecture des pertes de charge
- ✓ Équilibrage hydraulique d'un réseau
- ✓ Organes de régulation et de sécurité
- ✓ Qualité de l'eau et prévention des risques sanitaires (légionelle, corrosion, embouage)

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

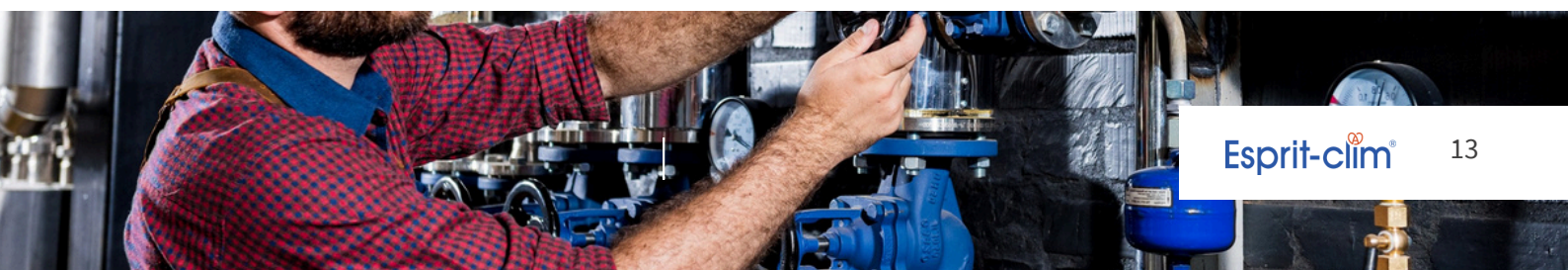
- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Aucune compétence technique préalable requise
- ✓ Curiosité et intérêt pour les réseaux thermiques et hydrauliques

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS





- ✓ Perfectionnement à la climatisation PAC AIR/AIR - AIR/EAU



# FORMATION : INITIATION AUX BASES DE L'AÉRAULIQUE

Objectif de la formation :

- ✓ Comprendre les principes de circulation de l'air dans un bâtiment
- ✓ Identifier les composants essentiels d'un réseau aéraulique
- ✓ Acquérir des notions de dimensionnement et de mesures de débit d'air

-  Code formation : **IBA**
-  Durée : **1 jour (7 heures)**
-  Participants : **4 à 8 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **700,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à toute personne débutante ou en reconversion souhaitant comprendre les bases des réseaux aérauliques : techniciens, installateurs, commerciaux ou collaborateurs du secteur CVC.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Une compréhension globale du fonctionnement des réseaux aérauliques
- L'identification des composants clés (ventilateurs, filtres, bouches, gaines, CTA...)
- Des connaissances de base en confort thermique et ventilation réglementaire

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Définition de l'aéraulique et ses domaines d'application (VMC, climatisation, traitement d'air...)
- ✓ Notions fondamentales (unités SI, pression, masse volumique, joule...)
- ✓ Confort thermique et renouvellement de l'air selon la réglementation
- ✓ Différents types de VMC (simple flux, double flux, hygroréglable...)
- ✓ Étude des composants : gaines, ventilateurs, bouches, registres, filtres
- ✓ Focus sur les CTA (centrales de traitement d'air)
- ✓ Les bonnes pratiques d'installation et de mesure
- ✓ Méthodes de mesure de débit (anémomètres, tube de Pitot, méthode ASHRAE)
- ✓ Notions de dimensionnement : pertes de charge, diamètres équivalents

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

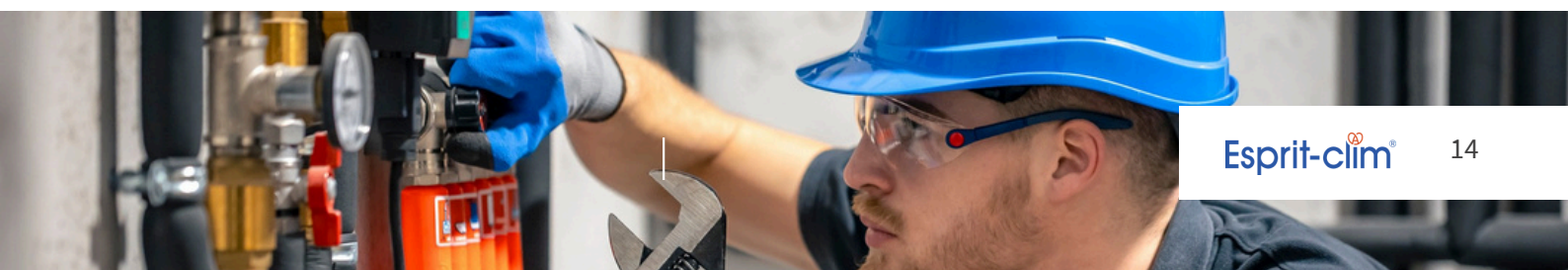
- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Aucune compétence technique préalable requise
- ✓ Intérêt pour la ventilation et les réseaux de distribution d'air

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS

- ✓ Perfectionnement à la climatisation PAC AIR/AIR - AIR/EAU



# 02

## CLIMATISATION & FROID

**Formations techniques** centrées sur la **climatisation**, les **systèmes frigorifiques** et les **fluides frigorigènes**.





L'objectif : maîtriser les installations, le **fonctionnement** et **l'entretien** des systèmes liés à la **climatisation et au froid**.



# FORMATION : PERFECTIONNEMENT À LA CLIMATISATION (PAC AIR/AIR - AIR/EAU)

## Objectif de la formation :

- ✓ Approfondir ses connaissances théoriques et pratiques et maîtriser le cycle frigorifique, le dimensionnement, la régulation, ainsi que les techniques pratiques pour optimiser et installer des systèmes de climatisation.

-  Code formation : **PC**
-  Durée : **2 jours (14 heures)**  
**dont 6h de manipulations**
-  Participants : **4 à 8 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **1300,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Techniciens, installateurs et professionnels du génie climatique souhaitant approfondir leurs compétences, chargés d'affaires et collaborateurs du bâtiment souhaitant se spécialiser en climatisation.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Maîtrise du dimensionnement et de l'installation des systèmes de climatisation.
- Calcul des charges thermiques, choix des équipements adaptés et optimisation des réseaux.
- Expertise technique sur les composants et organes de régulation.
- Identification, fonctionnement et réglages avancés des différents éléments d'un système de climatisation.
- Compétences pratiques en raccordement, soudure et mise en forme de tuyauterie.
- Réalisation conforme et sécurisée des travaux d'installation et de maintenance.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Révision du fonctionnement et des étapes clés du cycle frigorifique
- ✓ Approfondissement du confort thermique : notions avancées
- ✓ Dimensionnement des machines et réseaux, calcul des charges thermiques
- ✓ Identification des composants principaux
- ✓ Approfondissement des organes de régulation
- ✓ Raccordement et soudure : techniques pratiques de raccordement, soudure et assemblage
- ✓ Mise en forme de la tuyauterie : techniques de cintrage, brasure, ajustement et installation selon les normes
- ✓ Analyse des performances : contrôle et réglage des systèmes pour une optimisation énergétique
- ✓ Simulations pratiques : exercices sur des installations réelles ou maquettes pour consolider les compétences
- ✓ Synthèse et validation des acquis : bilan des apprentissages et évaluation pratique en fin de formation

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Initiation à la climatisation ou base en climatisation (circuit frigorifique, composants principaux)

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS

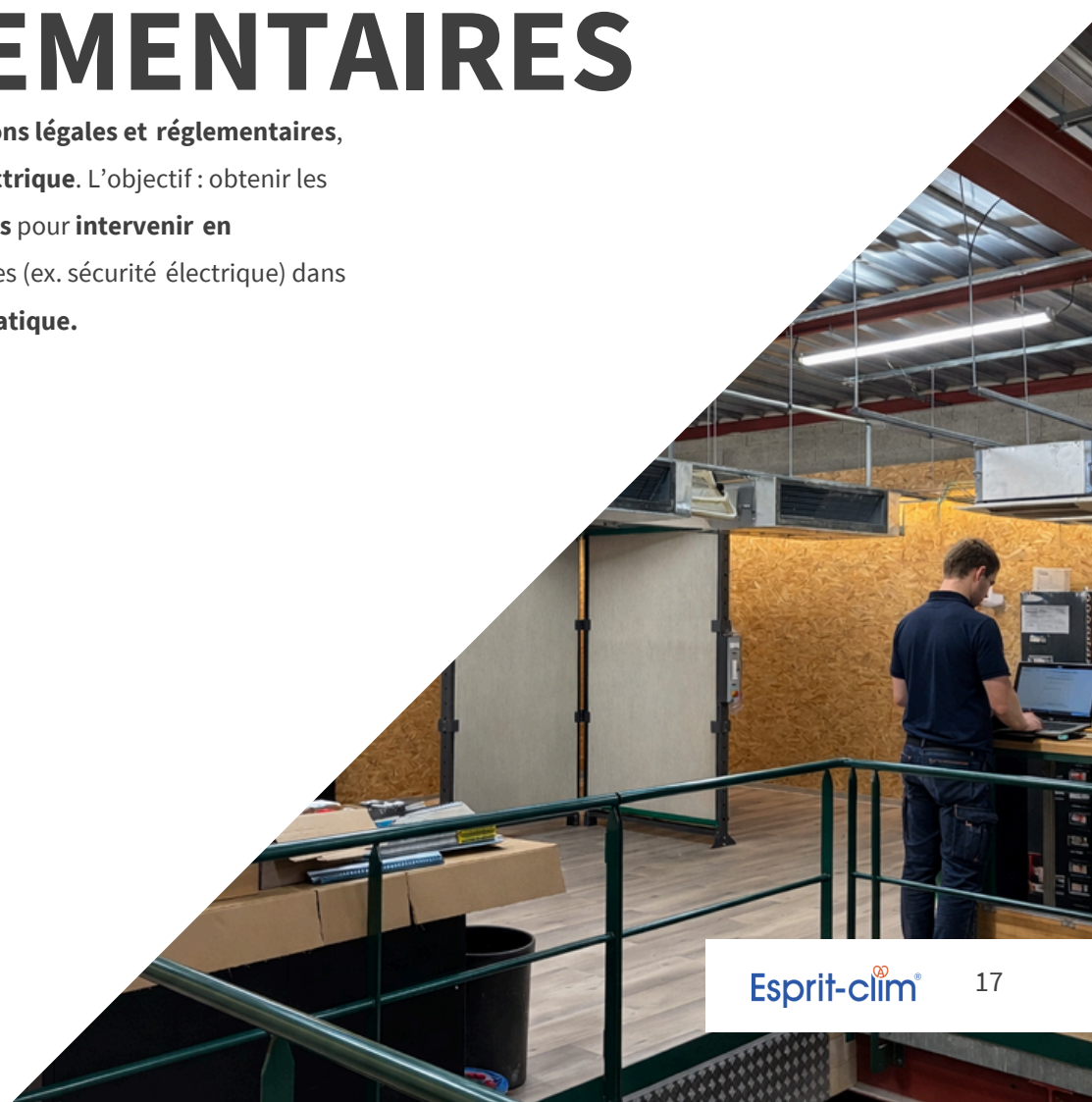
- ✓ Dépannage maintenance Clim - PAC AIR/AIR - AIR/EAU



# 03

## HABILITATION RÉGLEMENTAIRES





Modules sur les **habilitations légales et réglementaires**,  
comme **l'habilitation électrique**. L'objectif : obtenir les  
**qualifications obligatoires pour intervenir en**  
**conformité** avec les normes (ex. sécurité électrique) dans  
les **métiers du génie climatique**.



# FORMATION INITIALE : HABILITATION ÉLECTRIQUE

Objectif de la formation :

- ✓ Réaliser en sécurité des travaux et interventions sur des installations électriques basse tension.
- ✓ Appliquer la norme NF C18-510 avec les équipements de protection adaptés.

-  Code formation : **HE-I**
-  Durée : **3 jours (21 heures)**
-  Participants : **4 à 8 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **420,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Électriciens d'équipement, techniciens de maintenance, chefs d'équipe et professionnels devant réaliser des travaux, interventions ou consignations en basse tension (BT).

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Les règles de sécurité et la réglementation NF C18-510.
- La capacité à intervenir en sécurité sur des installations électriques BT.
- L'utilisation concrète des équipements de protection lors de travaux simulés.
- Une attestation de formation avec avis favorable à la délivrance de l'habilitation visée.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Mécanisme d'apparition du dommage
- ✓ Cadre réglementaire
- ✓ Grandeurs physiques mesurables et quantifiables
- ✓ Variance universelle des matériaux
- ✓ Tension de pas
- ✓ Les dangers de l'électricité
- ✓ Effets physiopathologiques de l'électrisation
- ✓ Ventilation des niveaux d'habilitation
- ✓ Domaine de tension
- ✓ Zones d'environnement
- ✓ Principaux dysfonctionnements d'ordre électrique
- ✓ Consignation : mise hors tension / mise hors de portée
- ✓ EPI / EPC
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incendie électrique, d'accident électrique

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

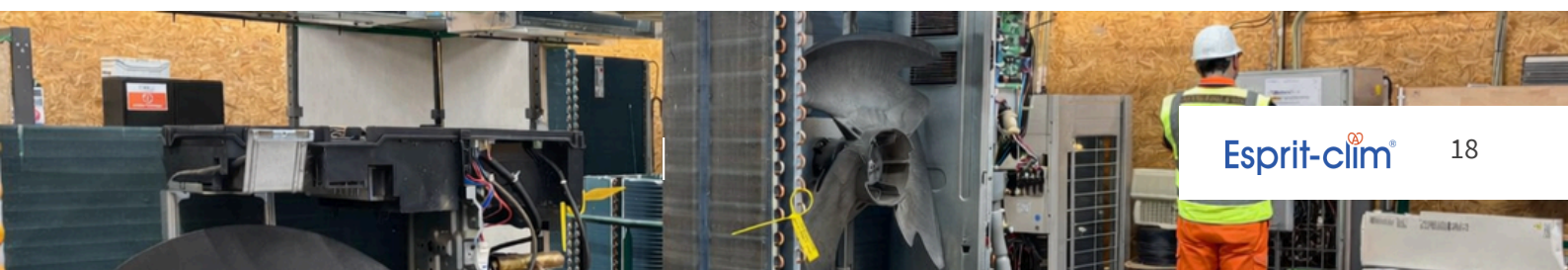
- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Être apte à exercer une activité dans le domaine de l'électricité

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS





- ✓ Recyclage Habilitation électrique : préconisé tous les 3 ans, en 2 jours



# FORMATION RECYCLAGE : HABILITATION ÉLECTRIQUE

Objectif de la formation :

- ✓ Réactualiser les compétences pour intervenir en sécurité sur des installations électriques basse tension.
- ✓ Appliquer la norme NF C18-510 avec les équipements de protection adaptés.

-  Code formation : **HE-R**
-  Durée : **2 jours (14 heures)**
-  Participants : **4 à 8 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **290,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Électriciens, techniciens de maintenance, chefs d'équipe ayant déjà été habilités et devant renouveler leur qualification pour réaliser des travaux, interventions ou consignations en basse tension (BT).

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Une mise à jour des règles de sécurité et de la réglementation NF C18-510.
- La capacité à appliquer les procédures d'intervention et de consignation.
- Un avis favorable à la délivrance du recyclage de l'habilitation BT visée.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Mécanisme d'apparition du dommage
- ✓ Cadre réglementaire
- ✓ Grandeurs physiques mesurables et quantifiables
- ✓ Variance universelle des matériaux
- ✓ Tension de pas
- ✓ Les dangers de l'électricité
- ✓ Effets physiopathologiques de l'électrisation
- ✓ Ventilation des niveaux d'habilitation
- ✓ Domaine de tension
- ✓ Zones d'environnement
- ✓ Principaux dysfonctionnements d'ordre électrique
- ✓ Consignation : mise hors tension / mise hors de portée
- ✓ EPI / EPC
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incendie électrique, d'accident électrique

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Être apte à exercer une activité dans le domaine de l'électricité
- ✓ Avoir suivi la formation initiale d'habilitation électrique

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS

- ✓ Recyclage Habilitation électrique : préconisé tous les 3 ans, en 2 jours




# FORMATION : MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES


Attestation d'aptitude – Catégories I à IV

## Objectif de la formation :

- ✓ Acquérir les compétences réglementaires et techniques nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes, dans le respect de la réglementation
- ✓ Se préparer et se présenter à l'évaluation conduisant à l'obtention de l'attestation d'aptitude

 Code formation : **AMF-F1 et AMF-E1**

 Durée : **3,5 jours (25 heures)**

 Participants : **4 à 8 personnes**

 Tarif par stagiaire : **1650,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux techniciens CVC/FRIGO, installateurs PAC/CLIM visant l'aptitude Cat. I à Cat. IV.

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Maîtrise du français (parlé, lu, écrit), indispensable pour suivre la théorie et réussir le QCM.
- ✓ Formation dans le domaine du froid ou expérience professionnelle probante.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

Appliquer la réglementation F-Gaz/Codedel'environnement et la prévention environnementale.

Savoir-faire :

- **Catégorie I :** contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service et récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.
- **Catégorie II :** Maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.
- **Catégorie III :** Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène.
- **Catégorie IV :** Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur
- Se présenter et réussir l'évaluation (QCM + épreuve pratique) pour l'attestation d'aptitude.

## JUSTIFICATIFS REMIS AU STAGIAIRE

Sous réserve de la réussite du stagiaire :

- Attestation d'aptitude délivrée par l'organisme évaluateur à la réussite des épreuves.
- Attestation de formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Théorie :

- ✓ Réglementation & environnement : F-Gaz, PRG, obligations opérateur/personnel, documents de suivi.
- ✓ Physique du froid : unités, cycle frigorifique, composants (détendeur, compresseur, échangeurs).
- ✓ Fluide & sécurité : familles de fluides (HFC/HFO/CO<sub>2</sub>), risques, EPI, interventions sûres.
- ✓ Consolidation : exercices par catégorie.
- ✓ Préparation à l'évaluation théorique (QCM blanc).

### Pratique :

- ✓ Mise en service & maintenance : brasage, épreuves d'étanchéité, tirage au vide, charge, contrôles.
- ✓ Traçabilité & qualité : fiches d'intervention, bilans fluides, BSFF/Track déchets.
- ✓ Préparation à l'évaluation pratique (gestes évalués au poste pratique).

## ÉVALUATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

Évaluation des compétences et des connaissances :

- Évaluation certificative RS5638 : QCM réglementaire/technique et épreuve pratique sur installation.

	Théorie		Pratique	
Catégorie I	1h	QCM	2h30	
Catégorie II	1h	QCM	1h30	
Catégorie III	30 min	QCM	1h	
Catégorie IV	30 min	QCM	1h	

- Pratique : mise en service, contrôle, détection de fuites, récupération, réglages, tenue au vide, enregistrements.

**Pratique :**

- ✓ Au moins 75 % de bonnes réponses au QCM + la validation de toutes les compétences critiques en pratique.
- ✓ L'attestation d'aptitude sera délivrée sous réserve de la réussite des évaluations théoriques et pratiques.
- ✓ Les candidats doivent se présenter en formation et à l'évaluation avec une pièce d'identité, tenue de travail, gants, lunettes et chaussures de sécurité.

## ORGANISATION ET MOYENS

- **Horaires d'évaluation :** ajustés suivant la catégorie présentée (I à IV).
- **Moyens :** salles équipées, un plateau technique équipé, outillage contrôlé, consommables fournis, supports de formation, QCM.
- **Formateur / Évaluateur :** spécialiste en génie climatique
- **Modalités d'évaluation et de validation :** évaluations formatives (QCM blancs, exercices pratiques, évaluation certificative RS5638 (QCM réglementaire/technique + épreuve pratique sur installation réelle)), feuilles d'émargement, attestation de formation et procès-verbal d'évaluation conservés par IFMGC.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu et modalité :** centre de formation IFMGC à 5 rue Pierre et Marie Curie, bât. B, 67540 OSTWALD, en présentiel.
- **Délai d'inscription :** sessions planifiées ; sous 30 jours ouvrés en intra (selon disponibilité).
- **Méthodes pédagogiques :** alternance théorie / ateliers pratiques sur plateau technique frigorifique / PAC. Études de cas, démonstrations, mises en situation évaluatives.
- **Évaluation seule RS5638 (sans formation préalable) :** cette modalité est accessible aux professionnels disposant d'une expérience significative en froid, climatisation ou pompes à chaleur. Un questionnaire de positionnement et/ou un entretien préalable permettront de vérifier l'adéquation entre votre parcours et les exigences de l'évaluation réglementaire. Le tarif de l'évaluation seule est communiqué sur demande.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET CADRE D'ÉVALUATION

- Code de l'environnement : art.R543-75 à R543-123.
- Arrêté du 30/06/2008 (attestation de capacité des entreprises).
- Arrêté du 13/10/2008 (attestation d'aptitude des techniciens).



# 04





## SÉCURITÉ & PRÉVENTION

Formations axées sur les **bonnes pratiques de sécurité** au travail (travail en hauteur, secours, prévention des risques, etc.). L'objectif : **acquérir des compétences** pour intervenir **en toute sécurité** sur les **chantiers** et dans les **environnements techniques**.

# FORMATION INITIALE : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectif de la formation :

- ✓ Situer le cadre juridique de son intervention
- ✓ Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- ✓ Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

-  Code formation : **FS-18**
-  Durée : **1 jour (7 heures)**
-  Participants : **4 à 10 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **250,00 € HT**

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail s'adresse à tous les salariés souhaitant devenir SST, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Un Certificat SST sous réserve de réussite à l'épreuve certificative. Ce certificat est valable pour une durée de 24 mois.
- Une Attestation de formation, récapitulant les compétences acquises lors de la formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Connaître et comprendre le règlementation en vigueur concernant la prévention des risques professionnels
- ✓ Prévention des risques (enjeux, acteurs, AT/MP, ...)
- ✓ Mécanisme d'apparition du dommage
- ✓ Principes généraux de prévention
- ✓ Rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- ✓ Indicateurs en SST et définitions
- ✓ Cadre juridique du SST
- ✓ Évaluation formative et certificative
- ✓ Évaluation finale (théorie et pratique) se déroule selon le référentiel SST de l'INRS
- ✓ Cas concret de secours et entretien sur la prévention

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

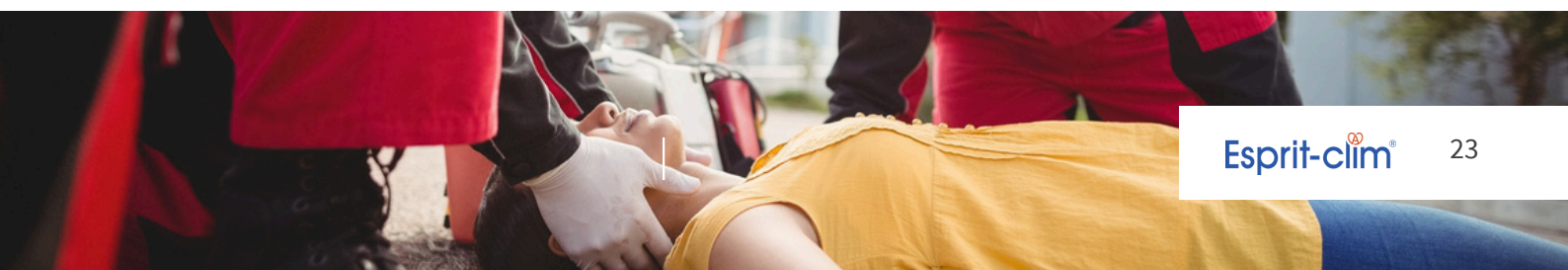
- ✓ Lecture et compréhension du français

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS





- ✓ Maintien des actualisations des compétences de sauveteur secouriste au travail : 7 heures tous les 24 mois



# FORMATION MAINTIEN DES ACTUALISATIONS DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## Objectif de la formation :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances de sauveteur secouriste du travail
- ✓ Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

-  Code formation : **FS-19**
-  Durée : **1 jour (7 heures)**
-  Participants : **4 à 10 personnes**
-  Tarif par stagiaire : **120,00 € HT**

## **À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?**

La formation Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail s'adresse à tous les SST, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise.

## **CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION**

- Un Certificat SST sous réserve de réussite à l'épreuve certificative. Ce certificat est valable pour une durée de 24 mois.
- Une Attestation de formation, récapitulant les compétences acquises lors de la formation.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

- ✓ Retour d'expérience et partage d'informations
- ✓ Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- ✓ Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- ✓ QCM interactif des connaissances
- ✓ Mise en situation/Analyse
- ✓ Correctif et apport de connaissances
- ✓ Debriefing sur action de prévention
- ✓ Mise en situation (matériel de simulation, saignement abondant, « accidents », couvertures, mannequins + DAE, malette, QCM interactif)
- ✓ Debriefing sur action de prévention / QUIZZ télécommande

## **PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION**

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Formation initiale SST

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## **SUITE DE PARCOURS**





- ✓ Maintien des actualisations des compétences de sauveteur secouriste au travail : 7 heures tous les 24 mois



# FORMATION : TRAVAIL EN HAUTEUR/PORT DU HARNAIS

## Objectif de la formation :

- ✓ Maîtriser les consignes de sécurité des travaux en hauteur Appliquer les
- ✓ règles de sécurité liées au travail en hauteur Identifier, choisir et utiliser
- ✓ correctement les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés

	Code formation : <b>FS-20</b>
	Durée : <b>une demi-journée</b>
	Participants : <b>4 à 10 personnes</b>
	Tarif par stagiaire : - de 1 à 3 personnes : <b>400 € HT</b> - de 4 à 10 personnes : <b>990 € HT</b>

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à travailler en hauteur souhaitant être capable de maîtriser les consignes de sécurité propres aux travaux en hauteur et d'appliquer correctement les règles de sécurité.

## CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Maîtriser les consignes de sécurité des travaux en hauteur
- Appliquer les règles de sécurité des travaux en hauteur
- Identifier le choix et l'utilisation des EPI
- Une attestation de présence et de formation et aide-mémoire (mémo forma)

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Accueil des participants, présentation de la formation et tour de table.
- ✓ Présentation des objectifs et du déroulement de la journée.
- ✓ Analyse des statistiques des accidents du travail liés aux chutes.
- ✓ Identification des risques et des causes de chutes en travaux en hauteur.
- ✓ Présentation des aptitudes médicales nécessaires à ce type d'intervention.
- ✓ Règles de balisage et sécurisation des zones de travail en hauteur.
- ✓ Présentation et explication des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et du matériel antichute.
- ✓ Inspection et vérification de la conformité et de l'état des EPI (personnels et fournis).
- ✓ Utilisation du harnais : conception, ancrage, marquage et notions de chute.
- ✓ Exercices pratiques : manipulation, réglage et utilisation des EPI, mise en situation sur chantier, contrôle des connaissances et évaluation théorique et pratique.

## PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Être reconnu apte médicalement aux travaux en hauteur
- ✓ Ne pas présenter de contre-indications médicales

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

## SUITE DE PARCOURS

- ✓ Maintien et actualisation des compétences en travail en hauteur recommandés chaque année.





## INSCRIPTION & FINANCEMENTS

### LE PROCESSUS D'INSCRIPTION CHEZ IFMGC

# 01

## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Chaque candidat bénéficie d'un **suivi personnalisé** dès la prise de contact.

- ✓ **Contact initial** avec notre équipe.
- ✓ **Évaluation des besoins** selon votre parcours et vos objectifs.
- ✓ **Proposition sur mesure** adaptée à votre situation.
- ✓ **Montage du dossier** administratif simplifié.
- ✓ **Documents requis validés** avec nos conseillers.

# 02

## FINANCEMENTS PUBLICS

Grâce à nos **partenariats**, vous pouvez mobiliser **différents dispositifs**

- ✓ Les **OPCO accompagnent les entreprises** dans le développement des compétences en **finançant les formations**, l'acquisition de **nouvelles expertises** et **l'évolution professionnelle** des salariés. Ils soutiennent les organisations et **facilitent une montée en compétences durable, adaptée** aux besoins du secteur.

# 03

## FINANCEMENTS PRIVÉS ET RÉGIONAUX

Nous accompagnons aussi les **financements internes** et **territoriaux** :

- ✓ **Financement entreprise** pour vos collaborateurs.
- ✓ **Solutions régionales** Alsace soutenant l'accès à la formation
- ✓ **Pôle emploi** et programmes spécifiques selon votre statut.

# 04

## FACILITÉS DE PAIEMENT

Parce que l'accès à la formation doit rester **simple et accessible**, Esprit-Clim Académie propose :

- ✓ Des **échéanciers souples adaptés** à votre budget.
- ✓ Un **accompagnement dédié** pour trouver la **solution** la plus **avantageuse**.



## COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION CHEZ ESPRIT-CLIM ACADEMIE ?

Grâce à la **certification QUALIOPI** délivrée pour la catégorie d'action « **actions de formation** », et **sous réserve d'acceptation par les financeurs**, les **formations IFMGC** peuvent bénéficier de **prises en charge par les OPCO** et autres financeurs **publics ou mutualisés**

### 01. S'INSCRIRE À LA FORMATION

La première étape consiste à **choisir la formation** qui **vous correspond** dans notre catalogue et à vous inscrire pour obtenir les **documents nécessaires**.

Documents transmis par l'académie :

- Convention de formation,
- Programme détaillé,
- Devis (si demandé).

### 03. MONTER LE DOSSIER

Une fois les documents reçus, vous devez **créer un dossier complet à transmettre à votre OPCO** avant le début de la formation.

Le dossier comprend généralement :

- Formulaire de demande de financement OPCO,
- Programme de la formation,
- Kbis ou justificatif d'activité,
- Convention de formation signée,
- Plan de développement des compétences,
- Parfois : attestation de présence, certificat de réalisation...

Prévoir un délai de 2 à 4 semaines pour traitement.

### 05. PRISE EN CHARGE & CAS PARTICULIERS

Si la **prise en charge est acceptée**, l'OPCO peut :

- payer directement IFMGC,
- ou rembourser l'entreprise après facture + émargements.

Le montant dépend de :

la **branche professionnelle**,  
la **taille de l'entreprise**,  
le **type de formation**.

Travailleurs indépendants :

Votre financement dépend du FIF-PL, AGEFICE ou FAFCEA (et non d'un OPCO traditionnel).

### 02. IDENTIFIER VOTRE OPCO

Chaque entreprise **dépend d'un OPCO spécifique**, selon :

- la **branche professionnelle**,
- le **code SIRET**,
- ou le **code IDCC**.

Outil officiel pour **trouver votre OPCO** :

<https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

Idéal pour : entreprises et salariés souhaitant connaître leur organisme financeur.

### 04. DÉPÔT DU DOSSIER & DÉLAIS

Le dépôt se fait **directement sur le portail de votre OPCO** (ou éventuellement par mail/courrier selon l'organisme).

Important :

- Le dossier doit être déposé avant le début de la formation,
- Certains OPCO exigent un délai minimum (ex. : 15 jours chez Constructys),
- Sans accord à la date de démarrage, l'entreprise peut devoir avancer les frais avant remboursement.

**Bon à savoir :** les OPCO recommandent d'anticiper 2 à 4 semaines avant la formation.



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Article 1 | Généralités :** Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par IFMGC (dispensées par le biais d'une société demandeuse ou auprès d'apprenant(e)s à titre privé).

**Le terme "Prestataire" désigne :** IFMGC, 5 RUE PIERRE ET MARIE CURIE BATIMENT C 67540 OSTWALD, enregistré comme organisme de formation sous le n° 44670773767 auprès du préfet de la Région Grand-Est et sous le n° SIREN 979 292 174 auprès du RCS de Strasbourg **Le terme "Client" désigne :** La personne morale signataire de la convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales, ou encore les signataires de convention de formation tripartite (au sens de l'article R.6353-2 du Code du Travail).

**Article 2 | Conditions d'inscription et réservation :**

- **Formations inter :** Pour toute inscription, le stagiaire remplira une fiche individuelle mentionnant : - ses coordonnées précises, - les coordonnées de l'entreprise ou employeur, - la formation souhaitée, le lieu et les dates, - le financement et le mode de règlement, - la mention, s'il y a lieu, de la prise en charge par un Operateur de Compétences (OPCO). Une confirmation d'inscription, une convention de formation, un programme de formation détaillé, le règlement intérieur du centre de formation et les présentes conditions de vente, en deux exemplaires sont adressés au client. Un exemplaire est à retourner à l'organisme de formation (cachet de l'entreprise obligatoire). Toute réservation devra se faire au plus tard 1 mois avant la date de démarrage du stage.
- **Formations intra :** Toute demande intra-entreprise fera l'objet d'une proposition pédagogique et financière après étude des besoins par le prestataire. Le client transmettra le devis ou la proposition de formation complété(s) et signé(s) portant la mention "bon pour accord" au minimum 1 mois avant la tenue de la formation. La formation pourra être ainsi réalisée.

Toutes demandes de devis et d'inscriptions doivent se faire par mail à [contact@ifmgc.com](mailto:contact@ifmgc.com) ou par téléphone au 03 67 34 41 01.

**Article 3 | Durée de validité La durée de validité :** de la proposition est de 1 mois à compter de la date de remise du document.

**Article 4 | Convention de formation :** IFMGC est un organisme de formation enregistré sous le n° 44670773767 auprès du Préfet de la Région Grand-Est et est habilité à ce titre, à établir des conventions de formation. Celle-ci sera fournie au stagiaire et/ou à son employeur ainsi qu'à l'OPCO financeur le cas échéant afin d'être signée.

**Article 5 | Convocation :** Chaque participant reçoit une convocation précisant l'organisation de la formation et le matériel à apporter. Celle-ci précise les horaires exacts et le lieu de la formation ainsi que l'intervenant et les modalités d'accès.

**Article 6 | Les tarifs et les conditions de règlement :** Les tarifs s'appliquent pour des sessions en inter-entreprises, ou intra-entreprises incluant les évaluations et les supports pédagogiques. Ils sont libellés en euros et calculés en HT et en TTC, IFMGC étant assujetti à la TVA. Un devis et un programme de formation détaillés seront remis au client. Les frais de déplacement et de repas seront rajoutés sur le devis aux coûts pédagogiques. Le règlement se fait à la fin de la formation après émission par IFMGC de la facture, soit par chèque, soit par virement bancaire. Les attestations de formation pour chaque apprenant(e)s et les feuilles d'émargement seront remises au Client après réception du règlement. Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Il appartient également au client de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription. En tout état de cause aucune demande de subrogation ne sera acceptée par IFMGC qui facturera ses prestations aux Clients et devra être payé directement par celui-ci et ce même si l'OPCO refuse de financer la formation pour le Client.



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Article 7 | Délai de paiement :** Le règlement de la formation doit être effectué au plus tard à 45 jours fin de mois, selon date d'émission de la facture, et ce sans escompte. En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal sera due.

**Article 8 | Annulation ou report de la formation par IFMGC :** Faute de report possible de la formation à une date ultérieure ou de pouvoir réaliser en totalité la formation, IFMGC se réserve le droit d'annuler ladite formation sans qu'aucune pénalité de rupture ou de compensation ne soit due entre les parties pour ce motif. Le prestataire procédera au remboursement des sommes éventuellement perçues et effectivement versées par le client.

**Article 9 | Annulation, report de la formation ou remplacement du participant par le client :** En cas de dédit ou d'abandon par l'entreprise à moins de 30 jours francs avant le début de la formation mentionnée IFMGC retiendra 50% sur le coût total et à 15 jours francs du début de la formation la totalité de la somme des coûts pédagogiques. Le client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation. Il devra aussi lui fournir les informations et documents nécessaires à sa participation avant la formation.

**Article 10 | Certificat de formation :** Une attestation de formation est remise à chaque participant en fin de formation et après réception du paiement par le Client. Elle devra être signée par, IFMGC, d'une part, et le stagiaire, d'autre part.

**Article 11 | Données personnelles :** Les données personnelles recueillies auprès du Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de son dossier de formation. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des formations et seront détruites au maximum dix ans après la réalisation de celles-ci. Le responsable du traitement des données est la société IFMGC. L'accès aux données personnelles sera strictement limité à l'organisme de formation. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire de la société IFMGC répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès permanent, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime. Ce droit peut être exercé par ou courrier postal à l'adresse IFMGC 5 rue Pierre et Marie Curie à 67540 OSTWALD, en justifiant de son identité.

**Article 12 | Réserve de propriété :** Le Prestataire conserve intégralement la propriété intellectuelle des contenus proposés lors des formations, s'ils sont créés par ses soins. Toute communication de ces documents à un autre professionnel ou particulier, notamment à un concurrent engage, sauf accord préalable, la responsabilité pour faute du Client et de ses stagiaires

**Article 13 | Litige :** Les parties conviennent d'épuiser toutes les solutions amiables concernant l'interprétation, l'exécution ou la réalisation des présentes, avant de les porter devant le Tribunal compétent. Les parties acceptent cette attribution de juridiction sans aucune restriction ni réserve. Le Prestataire a, en outre, adhéré à un médiateur de la consommation à cette fin dont voici les coordonnées : Société CNPM MEDIATION CONSOMMATION située au 27 avenue de la Libération 42400 SAINT CHAMOND et représentée par Mme Anne PILLIAS-PERRON, présidente Le client s'il est une personne physique pourra y faire appel librement et gratuitement via le site internet [www.cnpm-mediationconsommation.eu](http://www.cnpm-mediationconsommation.eu) ou par courrier à l'adresse ci-dessus

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Vous souhaitez **connaître les formations disponibles** dans notre **institut de formation Esprit-Clim ? Prenez contact** avec notre équipe !

☎ **PAR TÉLÉPHONE:**

03 90 57 50 00 **OU** 03 67 34 41 01

✉ **PAR E-MAIL :**

[contact.academie@espritclim.com](mailto:contact.academie@espritclim.com)

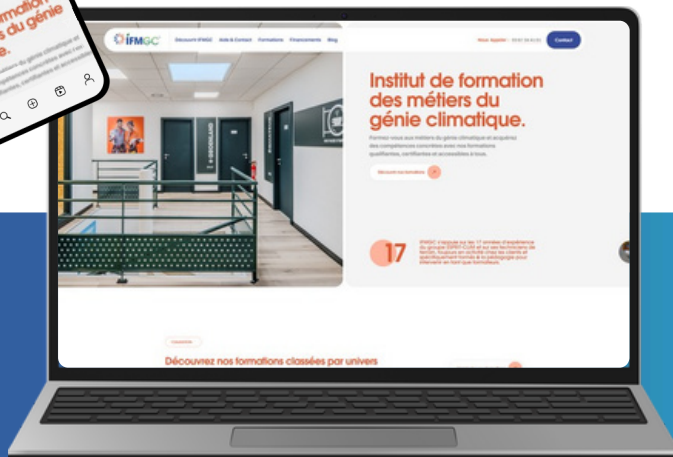
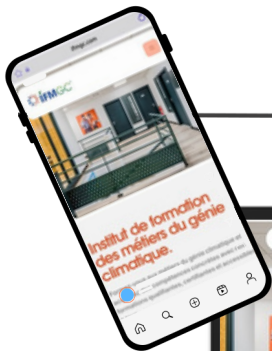
## OÙ NOUS TROUVER ?



**STRASBOURG**

### NOTRE ADRESSE

5 rue Pierre et Marie Curie,  
Bâtiment C  
67540 **Ostwald, La Vigie**



## SUR LE WEB



[academie.espritclim.com](http://academie.espritclim.com)

